



http://www.bvoltaire.fr/boulevardvoltaire/quand-marianne-manipule,43707?utm_source=La+Gazette+de+Boulevard+Voltaire&utm_campaign=e11818e338-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_71d6b02183-e11818e338-21316501

Quand « Marianne » manipule...

Boulevard Voltaire



Le 22 septembre dernier, on pouvait lire dans l'hebdomadaire *Marianne*, sous la signature de Lisa Vignoli, les quelques lignes suivantes : « *Alain Soral est passé de mode. Mais il reste Dieudonné, Robert Ménard et Thierry Meyssan [...] Ces porteurs d'idéologie profitent et entretiennent la détestation selon une stratégie bien déterminée* », analyse le chercheur en philosophie Vivien Hoch [...] *Leurs diverses provocations, leur entretien de l'idéologie antisémite et leur ironie constante devraient les écarter du débat public.* » Rien de moins.

Il se trouve que Robert Ménard n'est pas antisémite. (Ni fasciste, ni raciste). Il se trouve que cette imputation assassine était une pure (si l'on peut dire) et simple invention de Lisa Vignoli. Il s'est trouvé qu'à peine avait-il pris connaissance des affabulations de cette dernière, M. Vivien Hoch, justement indigné, démentait les propos qui lui avaient été faussement prêtés et prenait même la peine d'adresser à Robert Ménard le texte dont s'autorisait Lisa Vignoli, et qui disait tout le contraire. Non seulement Robert Ménard n'y était pas cité parmi les « *porteurs d'idéologie* » en question, mais il y était écrit en toutes lettres qu'il « *tente de s'exprimer sincèrement, sans stratégie invisible, et en cela mérite un écho dans le débat public* ».

Fort de ce témoignage, qui fait preuve, et faisant appel au sens de l'éthique que met si volontiers en avant notre presse écrite, Robert Ménard adressait donc à Maurice Szafran (qui était encore directeur de la publication de *Marianne*) un courriel pour lui demander les excuses du journal, faute de quoi il se verrait contraint de porter l'affaire devant la justice. À quoi Szafran répondait, par texto : « *Robert. Sur le fond tu as raison. Mais tu sais fort bien que la journaliste ne présentera pas ses excuses. C'est étranger à la tradition de la presse française. Il vaut donc mieux que tu agisses comme tu l'entends. Maurice Szafran.* »

Ce message n'était rien d'autre qu'une désinvolte pirouette. On sait de reste que la « *tradition* » de *Marianne*, depuis sa fondation, est de donner des leçons, notamment de morale et de déontologie, à la terre entière, mais de n'accepter jamais d'en recevoir et de reconnaître ses torts.

Dans ces conditions, confronté d'abord à la mauvaise foi de Lisa Vignoli puis à la mauvaise volonté de Maurice

Szafran, l'ancien président-fondateur de Reporters sans frontières et co-fondateur de *Boulevard Voltaire* plutôt que de solliciter, face à des accusations « *graves et offensantes* », la publication d'un « *droit de réponse* » parfaitement aléatoire, s'est résolu à regret, et pour la première fois de sa vie, à attaquer en justice un journal.

L'audience s'est tenue le mercredi 27 novembre devant la 17e Chambre correctionnelle de Paris, spécialisée dans les délits de presse. L'avocate de *Marianne* a plaidé la « *maladresse journalistique* ». Intervenant pour Robert Ménard, actuellement en campagne à Béziers, Me Gilles-William Goldnadel n'a pas eu de peine à démontrer que la dame Vignoli, à défaut de se faire un grand nom dans le journalisme, s'y est bâti une petite réputation de manipulatrice et qu'elle n'en était pas à son coup d'essai. « *La presse* », a-t-il rappelé dans une interview donnée à l'OJIM (Observatoire des journalistes et de l'information médiatique) « *cultive un sentiment d'irresponsabilité qui est lui-même motivé par un sentiment d'impunité* ».

Le jugement sera rendu le 16 janvier prochain. Nous ne manquerons pas d'en informer nos fidèles lecteurs.